

général action

L'immigration est un sujet faisant partie
aujourd'hui de l'histoire française.

Il n'en a pas toujours été ainsi !

Jusqu'au début des années quatre vingt, l'histoire écrite de l'immigration en France n'existait pratiquement pas, bien que la contribution des migrants au renouvellement de la population française ait été, proportionnellement, aussi importante qu'aux Etats Unis.

Alors que de l'autre côté de l'Atlantique, depuis deux siècles, l'immigration occupe une place centrale dans la mémoire collective, en France cet aspect majeur de notre passé a été longtemps refoulé.

A cet égard il existe une grande différence entre immigration et colonisation.

Sous l'Ancien régime, les nobles, pour échapper à la terreur pendant la Révolution française (1789), ont migré vers les pays voisins.

L'histoire économique et sociale s'est penchée quant à elle sur les migrations "intérieures", avec notamment la question de l'exode rural.

L'histoire de l'immigration a pris son essor parce qu'elle est parvenue à définir ce qui constituait son objet propre.

Le sens strict du terme immigration : "individus qui se déplacent dans l'espace et franchissent une frontière".

C'est cette double dimension qui explique l'importance centrale de cette question dans notre histoire contemporaine. Elle se situe en effet au croisement des deux révolutions qui ont fait basculer notre monde dans la modernité.

La première étant la révolution française avec la naissance des Etats-Nations fondés sur le principe de la souveraineté du peuple et marqué par un clivage fondamental opposant le national à l'étranger.

La deuxième, c'est la révolution industrielle (naissance du chemin de fer et apparition des grandes usines).

1968 LA LUTTE DES CITROËN

C'est la conjonction de ces deux données qui fait que la mobilité des hommes s'accélère et prend un aspect massif.

Pourquoi part-on de son pays ?

la peur du régime en place, les guerres, les génocides. L'économie du pays et ses répercussions sur la vie sociale. Les besoins du capitalisme de recruter une main d'œuvre et des cerveaux au moindre coût dans le cadre de la mondialisation.

Durant les trente glorieuses ⁽¹⁾ l'immigration a fortement contribué à l'essor économique de la France dans les secteurs clés de la production : les mines (charbon et fer), la sidérurgie, le bâtiment (logements...), les travaux publics (routes, ponts, barrages), l'industrie automobile (Simca, Renault, Citroën).

Aujourd'hui d'autres secteurs d'activités occupent un grands nombres de salariés migrants (la restauration, la sécurité, le nettoyage).

Quatre cinquièmes de la planète sont soumis aux dictats des pays riches.

En 2009, 220 millions de personnes, soit 3,5% de la population mondiale, migreront le plus souvent dans un pays voisin, parfois beaucoup plus loin ⁽²⁾ pour les raisons citées ci avant.

La place des migrants sur le marché du travail dans le cadre de la mondialisation ⁽³⁾

Il est difficile de parler de "marché du travail" sans parler du processus de production, des places respectives du capital et du travail au sein d'un mode de production existant.

Le capitalisme d'aujourd'hui repose sur deux facteurs : les nouvelles technologies et la libéralisation.

Tous deux conduisent à l'internationalisation du processus de production. Les facteurs de production sont mobiles, le capital l'est plus encore que le travail, ceci dans la mesure où la libéralisation du capital est généralisée.

L'exigence de rentabilité des capitaux devient une obligation quelque soit le pays ou la taille de l'entreprise (phénomène de

globalisation des normes de rentabilité). Ce phénomène conjugué à la mobilité du capital conduit à la concurrence des systèmes sociaux productifs (externalisation, sous-traitance...).

L'immigration actuelle peut-être analysée dans la dimension « d'offre ou de demande » entraînant des flux migratoires pas seulement vers les pays riches, mais aussi entre pays pauvres (Chinois venant travailler en Roumanie, et les Roumains viennent en France par exemple!).

La stratégie du capital consiste à amortir les chocs conjoncturels par le recrutement de travailleurs immigrés (y compris sans papier) en cas de pénurie de main d'œuvre et de licenciements en cas de récession économique.

Autrefois les flux migratoires étaient "organisés et financés" par les états et les entreprises ⁽⁴⁾.

Aujourd'hui, ce sont les immigrés qui prennent l'initiative de partir, assurent les coûts du voyage, les risques durant celui-ci, ainsi que ceux encourus dans les pays qu'ils rejoignent !

De ce fait apparaît la cohérence de la stratégie du capital, qui concerne les immigrés, mais aussi l'ensemble du monde du travail : globalisation des normes de rentabilité.

L'histoire dans son développement nous amène à analyser que la lutte pour le plein emploi, par exemple, ne peut-être réservée aux pays riches et que la solidarité ne peut-être seulement affective, mais effective, et cela doit nous conduire aussi à analyser la question de l'immigration (avec ou sans papier) dans un cadre européen et international.

René Vermizeau.



1. et 4. Se référer à l'ouvrage de Jean Bellenger "la place de l'immigration dans la CGT" 2007.

2. Emission "le dessous des cartes" Arte du 24/03/09 de JC Victor professeur d'histoire-géographie.

3. Extraits de l'intervention de Nasser Mansouri, économiste CGT 2ème colloque de l'Institut d'histoire sociale de la CGT du 11/12/2007.



La lutte des travailleurs sans papiers en Seine Saint Denis

Le mot d'ordre "On bosse ici, on vit ici, on reste ici" illustre bien la lutte juste des travailleurs sans papier pour leur régularisation.

Le fait nouveau par rapport aux précédentes luttes des sans papier, c'est qu'elles se déroulent à partir du lieu de travail, et font intervenir plusieurs "acteurs" : les salariés de l'entreprise, les syndicats, le patron, le préfet.

En Seine Saint Denis, de nombreuses demandes de régularisation ont été déposées à la préfecture. A l'examen de ces dossiers il est constaté que ces travailleurs ont une présence en France de 8 à 10 ans, qu'ils disposent de fiches de paie, s'acquittent d'impôts, de loyer, cotisent aux caisses qui participent à la solidarité nationale (Sécu, retraites, CAF, ASSEDIC...).

Entre, l'entrée en lutte (souvent avec occupation) de ces travailleurs, la constitution de leurs dossiers (regroupement de nombreux documents qui exige souvent une "pression" forte sur l'employeur), le dépôt à la préfecture qui lui aussi nécessite un suivi de l'organisation syndicale ou de l'association et l'obtention de l'autorisation provisoire de séjour ou /et l'autorisation provisoire de travail peut être très longue.

Ces luttes ont déjà permis des victoires.

Elle avait neuf ou dix ans,
c'était pendant la seconde guerre.
Ses parents, ses frères et sœurs
étaient des immigrés italiens.
Elle était la seule petite française.
Sa famille avait fui le régime
de Mussolini,
son père était rentré
dans la résistance en France.
On ne se lasse pas de l'écouter
Ginette, lorsqu'elle nous raconte
ses souvenirs d'enfance
dans un Paris occupé.
Durant cette période,
tous les enfants avaient le droit
à un masque à gaz
à porter en cas d'alerte
sauf les enfants immigrés.
Dans sa famille,
seule Ginette possédait
cet appareillage,
car elle était la seule française,
elle ne l'a jamais portée,
de crainte de voir mourir sa famille
et de rester seule.
Non seulement les allemands
faisaient la chasse aux juifs,
mais les enfants immigrés
avaient aussi le droit de mourir.
H.E.

IHS CGT 93 SOLIDAIRE

Aujourd'hui dans les camps de survie près
des plages du Nord de la France, face à
l'Angleterre, s'entassent des milliers d'immigrés
qui rêvent de traverser la mer.
Ce sont des Afghans, des Kurdes d'Irak ou
Iraniens.

Ils attendent leur passage en Angleterre dans
des abris de fortune.

Pour survivre, ils doivent compter sur les asso-
ciations humanitaires de la région.

Des femmes et des hommes qui en dépit de la
loi, appliquent les trois fondements qui font de
la France une République "Liberté, Egalité,
Fraternité"

Et OUI avec la loi Hortefeux sur l'immigration,
héberger chez soi un migrant ou tout simple-
ment lui permettre de prendre une douche
devient un délit !.

C'est oublié les guerres, les privations que tra-
versent ces migrants dans leurs pays,
C'est oublié notre devoir de solidarité envers
les peuples qui souffrent.

Hélène Estrella

Fondé en Seine St Denis en 1986 TVT est devenue l'asso-
ciation "en partance".

Créée pour permettre aux salariés de partir en vacan-
ces, l'association garde toujours cet objectif !

Pour des milliers de personnes partir en vacances est
devenu un luxe.

Ce droit acquis, sous les drapeaux du Front Populaire,
le droit aux vacances et de partir reste un axe reven-
dicatif important.

Pour les tours opérateurs, les vacances n'ont plus
qu'une finalité marchande et financière. La bataille
des prix fait des ravages, au détriment le plus souvent
du contenu et des droits des salariés qui travaillent
dans ces agences.

Alors au revoir TVT et bonjour "en partance". H.E.

CONTACT

avec l'IHS-CGT 93 au
01 48 96 36 40
06 18 99 70 77
www.ihs-cgt.fr

Pour rejoindre l'IHS 93

Adhésion organisation : 50 euros - Adhésion individuelle : 10 euros

Nom..... Prénom..... Organisation.....

Adresse.....

..... Code postal..... Ville.....

Institut CGT d'histoire sociale de la Seine-Saint-Denis - 1, Place de la Libération 93000 BOBIGNY - Téléphone : 01 48 96 36 37